



A C C È S   D I R E C T



## LE CONSEIL CITOYEN

ACTUALITÉS



1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

← Lire la suite

← Lire la suite

← Toutes les actualités

La Ville de Périgueux est l'une des premières collectivités du grand sud-ouest à s'être dotée d'un Conseil citoyen, en l'occurrence celui du **quartier de la Boucle de l'Isle qui couvre en partie les quartiers du Gour de l'Arche et du Bas Toulon**, compris dans le périmètre de la Politique de la ville.

Composée de **16 habitants**, tirés au sort à partir des listes électorales et celles du bailleur social, ainsi que de **8 acteurs locaux** (représentants d'association, commerçants, etc.), cette instance a pour objectif de favoriser l'expression de la société civile aux côtés des institutions et des décideurs afin d'élaborer des projets concernant le développement du quartier. Sa création s'inscrit dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui reconnaît le principe d'une "co-construction", notamment des contrats de ville, avec les administrés des quartiers reconnus comme prioritaires par l'Etat.

### UNE INSTANCE INDÉPENDANTE

Cette forme de démocratie participative donne la parole à des personnes qui n'ont pas l'habitude de la prendre et intègre des individus qui restent éloignés des instances de

concertation classiques.

La municipalité a fait appel à des intervenants extérieurs ("La Compagnie des Urbanistes" est chargée d'encadrer les six premières sessions du Conseil) pour garantir la neutralité des débats. Il s'agit de former les membres aux notions de politique de la ville et de faire le lien avec la mairie pour que les échanges nourrissent les réflexions liées à l'élaboration du contrat de ville.

A l'issue de chaque session qui dure environ 2 heures, une restitution des travaux est transmise à la mairie.

Contact : [politiques.urbaines@perigueux.fr](mailto:politiques.urbaines@perigueux.fr)



Le Conseil citoyen couvre une grande partie des quartiers du Gour-de-l'Arche et du Bas-Toulon

#### PARTAGER CETTE PAGE

[+](#) Partager || [f](#) || [t](#)

P R O J E T S E T T R A V A U X

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE

DÉMARCHES EN LIGNE

**PÉRIGUEUX**  
capitale du  
**PÉRIGORD**

23 rue du Président-Wilson  
BP 20130  
24005 Périgueux cedex (France)  
**Tél.** : +33 (0)5 53 02 82 00  
**Fax** : 05 53 07 09 52

Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle à [Monsieur le Maire](#)

---

**Accueil du public - Hôtel de ville**

> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

---

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)

---

Mentions légales

Plan du site

Contacts

Conception et réalisation : [Aliénor.net](#)